



AARPI

Archers conseille Pechel Industries et Pierre Brzustowski dans le cadre de la reprise en BIMBO du groupe Masci

Paris, le 19 mai 2016.

Archers a conseillé Pechel Industries et Pierre Brzustowski dans le cadre de la reprise en BIMBO du groupe Masci.

Fondé en 1979, le groupe Masci sécurise ou démantèle des installations et des équipements à risques pour des acteurs présents dans l'industrie, l'énergie, la construction ou le transport. Basé à Richemont près de Metz, il a lancé une nouvelle activité de désamiantage qui représente un chiffre d'affaires de 3 M€. Employant 110 collaborateurs, la PME messine génère des revenus de 24 M€, ce qui en fait le numéro 3 français.

Avec le soutien capitalistique de Pechel Industries et son nouveau management, emmené par Pierre Brzustowski, président, accompagné de Bruno Masci, directeur général, le groupe Masci espère gagner des parts de marché en France via le lancement de produits complémentaires avant d'envisager par la suite une expansion européenne notamment dans le Bénélux.

L'équipe d'Archers dans le cadre de cette opération était composée de Marc Baffreau et d'Arnaud Viard, associés, accompagnés par Guillaume Bain et Hélène Testeil.

Autres conseils juridiques de l'opération :

Conseil du Management : DAHAN AVOCATS, Carole Dahan

Archers assiste, conseille et défend les intérêts de ses clients dans les principaux domaines du droit des affaires, de la fiscalité, de la finance, de l'immobilier et de la restructuration d'entreprises. Le cabinet est piloté par onze associés (Marc Baffreau, Jean-Maurice Gaillard, Eric Labro, Fabrice Maraux, Arnaud Moutet, Fabrice Patrizio, Bruno Solle, Jean-Louis Médus, Arnaud Viard, Antony Martinez et Paul-Henri de Cabissole) accompagnés de vingt collaborateurs.

Contact Cabinet

Marc Baffreau

Associé

mbaffreau@archers.fr

contact@archers.fr

Tél. : +33 (0)1 45 02 07 07

Contact Presse

Sachinka

Anne Bassi

a.bassi@sachinka.com

Tél. : +33 (0)1 40 46 07 27